

Quel Or vert pour le Périgord Vert ?

C'était le thème de la conférence organisée par le CDD ribéracois, le mercredi 18 novembre 2015 à 20h30, dans la salle polyvalente de Villeteureix. Elle a réuni au moins 140 participants parmi lesquels des élus, des acteurs économiques et associatifs, et bien sûr des habitants du Ribéracois et du Périgord Vert. Cette forte participation, un soir de semaine de novembre, a montré l'intérêt suscité par le thème de la transition énergétique en Périgord Vert. Elle a aussi été favorisée par la qualité des intervenants à cette conférence : Fabrice Mathivet acteur du Plan Climat Energie de la Dordogne, Thierry Guérin et Bertrand Langlois, acteurs de la filière Bois énergie, Julien Michau et Quentin Laurent, acteurs de la filière Méthanisation, et Daniel Farges, acteur de la filière Hydro électricité. Ensemble, ils nous ont fait découvrir notre véritable Or Vert. A l'issue de cette conférence, Didier Bazinet, président de la Communauté de Commune du Pays Ribéracois, a présenté les objectifs et actions du Ribéracois pour être Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Il s'agit d'une première action d'information et de sensibilisation initiée par le CDD. Elle en appelle d'autres pour faire du Périgord Vert un territoire exemplaire en matière d'efficacité énergétique et de croissance verte.

Comme tous les territoires, le Périgord Vert doit faire face aux effets du réchauffement climatique. Il dispose de nombreux atouts pour transformer cette menace en opportunité. L'un de ses principaux atouts est son potentiel en énergies renouvelables, son or vert qui doit susciter une véritable envie d'entreprendre.

Les effets du réchauffement climatique en Périgord Vert

Depuis 1900, la température moyenne terrestre s'est élevée de 1°C. Elle pourrait être de 4°C à la fin du 21^{ème} siècle, si les émissions de gaz à effet de serre (GES) se poursuivent à la même cadence qu'aujourd'hui. Comme l'a rappelé Fabrice Mathivet(1), cette augmentation moyenne de la température, peut se traduire par des écarts importants, notamment en été. Si l'on retient l'objectif de la COB 21 (+ 2°C à la fin du siècle), il faut déjà prévoir, quoi qu'on fasse, des étés à + 10°C en Dordogne. Cela va entraîner sur notre territoire une diminution des ressources en eau, notamment l'été. Il en résultera des conséquences pour notre agriculture (qui devra s'y adapter) et pour nos forêts (risques d'incendie accrus, dépérissement de certaines espèces comme le châtaigner). Le domaine de la santé devrait également être impacté avec une surmortalité estivale.

La stratégie de lutte contre le réchauffement climatique

Elle a pour but, à l'horizon 2020, de réduire de 20% nos émissions de GES par rapport à 1990.

Pour cela, il faut agir dans les principaux secteurs émetteurs de GES en Dordogne : les transports routiers (26,9%), l'agriculture (26,5%) ; l'habitat (23,4%), l'industrie (19,4%).

Elle a également pour but d'améliorer de 20% notre efficacité énergétique, en particulier dans les secteurs les plus consommateurs d'énergie : l'habitat (33,9%), les transports (25,4%), l'industrie (25,4%).

Elle a enfin pour but de réduire nos consommations d'énergie fossiles (les produits pétroliers représentent aujourd'hui plus de 40% de nos consommations d'énergie), pour porter la part d'énergie renouvelable dans notre consommation énergétique finale à 20% en 2020.

La Dordogne et le Périgord Vert disposent d'un important potentiel pour cela

Le potentiel des énergies renouvelables de la Dordogne et du Périgord Vert pour lutter contre le réchauffement climatique

Le Conseil Général devenu Conseil Départemental, a publié en 2013 une étude réalisée à sa demande par le Cabinet lyonnais Axene. Elle est intitulée : ETUDE DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET DU POTENTIEL DES ENERGIES RENOUVELABLES POUR LA DORDOGNE.

Dans cette étude, il est indiqué que la consommation totale d'énergie du département s'est élevée à 11 978 GWh en 2012, dont 1 390 GWh (11,6%) issus de sources d'énergies renouvelables.

En 2020, l'objectif est de réduire notre consommation totale d'énergie de 20%, pour atteindre 9 583 GWh dont 2 058 GWh (21,4%) issus de sources d'énergies renouvelables.

Toujours suivant cette étude, les principales filières d'énergies renouvelables du Périgord sont et seront en 2020 le Bois énergie avec 1 173 GWh (57%), et l'Hydroélectricité avec 349 GWh (17%).

Les autres sources d'énergie renouvelables seraient l'ensemble aérothermie-géothermie-récupération de chaleur (198 GWh), l'éolien (166 GWh), le solaire (92 GWh), le biogaz issu de la méthanisation (80 GWh).

Certaines énergies très contestées (le grand éolien industriel par exemple), auront des difficultés pour atteindre les chiffres de l'étude. Le Plan Départemental en faveur de la transition énergétique mise principalement sur **le bois énergie** et **la méthanisation**, deux sources d'énergies renouvelables adaptées aux spécificités de notre territoire et créatrices d'activités et d'emplois non délocalisables. **La petite hydroélectricité** offre également d'intéressantes perspectives en quantité et régularité de production, mais aussi en potentiel d'activités et d'emplois non délocalisables.

Ces trois sources d'énergies renouvelables ont été abordées dans la seconde partie de la conférence.

Les facteurs d'une nouvelle croissance verte

Les sources d'énergie renouvelables de la Dordogne et du Périgord Vert contribuent au développement d'activités et d'emplois non délocalisables. C'est le cas du bois-énergie, des bio déchets méthanisables, et des cours d'eau pour la petite hydroélectricité.

Le bois énergie

Thierry Guérin⁽²⁾ et Bertrand Langlois⁽³⁾ ont rappelé que la forêt couvre 47% du territoire de la Dordogne. Le bois est donc la première source d'énergie renouvelable de notre territoire. Plus de 500 000 tonnes y sont mobilisables pour l'énergie, sans remettre en cause notre forêt qui s'accroît de 2 millions de tonnes / an. Il serait d'ailleurs dommage, ont-ils souligné, de ne pas utiliser le bois en déperissement (comme le châtaigner) qui émet du carbone dans l'atmosphère. « Plus on laisse, plus on perd ». Ils ont en outre indiqué que les nouvelles installations de chauffage au bois permettent d'optimiser la combustion avec des rendements proches de 90% ; ces installations émettent très peu de particules dans l'atmosphère à la différence des cheminées traditionnelles et des feux de plein air.

Malgré un retour sur investissement encore un peu long (compte tenu des prix actuels du pétrole), les différentes énergies bois (granulés, plaquettes, buches) offrent des solutions intéressantes pour toutes les catégories d'utilisateurs : particuliers, entreprises, collectivités. D'autant plus que les lieux de production sont proches des lieux de consommation.

L'habitat est le secteur où l'énergie bois a le plus gros potentiel de développement dans le département.

La méthanisation

Julien Michau⁽⁴⁾ et Quentin Laurent⁽⁵⁾ se sont attachés à décrire le fonctionnement de la méthanisation, ses enjeux et ses perspectives de développement en Dordogne.

La méthanisation consiste à dégrader dans un méthaniseur de la matière organique (effluents d'origine animale notamment) pour produire un biogaz (le méthane) qui lui-même fait tourner un moteur (une génératrice) qui produit de l'électricité vendue à EDF. Ce moteur produit aussi de la chaleur qui peut être récupérée pour alimenter un réseau de chaleur local. Dans sa phase ultime de dégradation, la méthanisation produit un digestat qui est un engrais. La qualité de cet engrais dépend des entrants (la biomasse) et de la maintenance du méthaniseur.

La méthanisation produit donc tout à la fois de l'électricité, de la chaleur et de l'engrais qui sont autant de sources de revenus pour l'éleveur agriculteur. Elle contribue de ce fait à maintenir des emplois dans l'agriculture. Elle permet aussi d'en développer d'autres pour l'installation et la maintenance des méthaniseurs : maçons, électriciens, techniciens spécialisés. Autres avantages : la méthanisation ne génère pas d'odeur (traitement en vase clôt). Elle aboutit en outre à réduire les émissions de protoxyde d'azote émanant des lisiers à ciel ouvert. Ce gaz est 300 fois plus dangereux pour la couche d'ozone que le CO₂.

Le principal frein à la méthanisation, c'est son coût : 5 000 à 10 000 €/kw, soit pour une installation de base de 100 kw, un investissement de 500 000 à 1 000 000 €. Le développement de la méthanisation est donc plutôt le fait de collectifs de 5 à 10 agriculteurs qui se groupent pour investir dans un méthaniseur.

L'importance de l'investissement de base explique que la méthanisation soit encore peu développée en Dordogne. Plusieurs projets sont toutefois à l'étude ; ils permettent d'envisager l'implantation de 20 à 25 méthaniseurs d'ici 2020, principalement dans les zones d'élevage productrices de biomasse.

A titre de comparaison, il y a aujourd'hui 300 méthaniseurs en fonctionnement en France, et 7 000 en Allemagne.

La petite hydroélectricité

Plus personne ne parle de la petite hydroélectricité, pourtant c'est l'énergie renouvelable par excellence s'est exclamé Daniel Farges⁽⁶⁾. Elle n'émet pas de GES (sauf lors de la construction des ouvrages) ; la production d'électricité au fil de l'eau correspond à la consommation (plus en hiver, moins en été) ; les barrages sur les rivières limitent les effets des crues et contribuent au maintien des nappes phréatiques.

La petite hydroélectricité est produite par des micro centrales dont la puissance va de 3 KW à 700 KW. Pour faire fonctionner une microcentrale, il faut un barrage avec un droit d'eau. Ce barrage crée une chute qui fait tourner une turbine qui produit de l'électricité. Ce barrage doit par ailleurs être équipé d'une échelle à poissons et d'une grille empêchant le poisson de pénétrer dans la turbine.

La rentabilité d'une microcentrale dépend de différents facteurs, et notamment de son positionnement par rapport aux réseaux de distribution. Une microcentrale de 3 KW peut être rentable.

Le département de la Dordogne ne dispose pas de grandes chutes ; par contre, elles y sont très nombreuses. Il y a 5 000 droits d'eau en Dordogne, mais tous ne sont pas exploitables

La petite hydroélectricité produite en Dordogne provient aujourd'hui de 52 barrages appartenant à des particuliers. Elle pourrait être développée de façon significative grâce à une vingtaine de moulins et une quinzaine de barrages faciles à équiper pour produire de l'électricité. 200 autres barrages seraient également utilisables assez facilement. La Dordogne a un potentiel de développement de 58 microcentrales de 50 à 700 KW, et d'une centaine de microcentrales de 3 à 100 KW.

Il est en outre à souligner que ces microcentrales fonctionnent avec du matériel français et font appel pour leur construction et leur maintenance à des emplois locaux.

Après de nombreuses questions des participants et des échanges parfois passionnés, Didier Bazinet, président de la CCPR et Alain Dionneau, président du CDD, ont conclu la soirée.

Didier Bazinet a indiqué que le Ribéracois s'est engagé dans une démarche de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Cette démarche qui fait l'objet d'une candidature à l'échelle nationale, bénéficie de l'appui technique de l'Etat et de l'Ademe. Le Ribéracois est pour le moment retenu comme Territoire à Energie Positive en devenir. Un diagnostic est engagé pour déterminer les potentialités de ce territoire par rapport à l'objectif visé. Il associe le monde économique et les habitants. L'un des premiers objectifs de cette démarche porte sur l'amélioration de l'habitat.

Alain Dionneau a conclu la soirée en indiquant qu'elle nous incite à mesurer les enjeux et les défis auxquels nous devons faire face. En tant que « petit citoyen », il s'est dit perplexe face aux discours des experts qui nous expliquent des choses compliquées, des politiques dont on se méfie un peu, et des marchands dont certains comportements pourraient s'apparenter à une « ruée vers l'or ». Citant la Charte de l'environnement de 2005, il a rappelé que tout citoyen doit avoir accès à l'information concernant l'environnement et peut participer aux décisions relatives à l'environnement. Il nous a invité pour cela à nous engager à trois niveaux :

- A titre personnel pour contribuer à la transition énergétique
- A titre public en rejoignant les espaces d'élaboration des décisions concernant l'environnement, par exemple en participant aux conseils municipaux,
- A titre associatif, par exemple dans le cadre du CDD, pour y poursuivre les débats de ce soir.

Certes, a-t-il conclu, cette soirée n'était pas un modèle de démarche participative, mais son but premier était d'informer. Elle doit avoir des suites pour construire ensemble des projets contribuant à notre efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables sources de nouvelles activités, de nouveaux emplois, et de qualité de vie.

1 - Fabrice Mathivet, Chargé de mission à la Direction de l'Agriculture et de l'Environnement du Département de la Dordogne

2 - Thierry Guérin, Directeur de la Fédération Départementale des CUMA,

3 - Bertrand Langlois, Technicien bois-énergie

4 - Julien Michau, Chef du Département dynamiques environnementales et foncières de la Chambre d'Agriculture de Dordogne

5 - Quentin Laurent, Chargé de projets méthanisation Association des Eleveurs de Dordogne

6 - Daniel Farges, Administrateur de France Hydro électricité, Président de l'Association de défense des moulins et des cours d'eau